



2023 • 2024

Conseil établissement

Le jeudi 13 juin 2024

18 h 30

Au local de Mme Marie-Ève et Mme Marie-Hélène

Procès-verbal

Présences : COCHEZ SEULEMENT LES PERSONNES QUI SONT PRÉSENTES

- | | | |
|--|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Benoît Boutin | <input checked="" type="checkbox"/> Catherine Métivier | <input checked="" type="checkbox"/> Catheryne Roy |
| <input checked="" type="checkbox"/> Isabelle Asselin | <input checked="" type="checkbox"/> Joannie Lavoie | <input type="checkbox"/> Marie-Ève Fortier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Marjelaïne Mercier | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Poulin | <input type="checkbox"/> Mélissa Siconnelli |
| <input checked="" type="checkbox"/> Nadia Lavoie | <input type="checkbox"/> Océanne Dostie | <input checked="" type="checkbox"/> Raphaëlle Audet |
| <input checked="" type="checkbox"/> Samuel Baril | <input type="checkbox"/> Laurianne Blouin (en remplacement de Mme Dostie) | |
| <input type="checkbox"/> Sylvain Côté | <input type="checkbox"/> Vicky Couture | |

5.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum;

M. Samuel Baril ouvre la séance. Il y a quorum.

5.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour;

Mme Mélissa Poulin fait la lecture de l'ordre du jour.

C.E. 23-24 : 13-06 :01

Il est proposé par Mme Catherine Métivier et appuyé par Mme Catheryne Roy d'adopter l'ordre du jour.

5.3 Dispense de lecture et adoption du compte rendu de la séance du 25 avril 2024;

C.E. 23-24 : 13-06 :02

Il est proposé par M. Benoît Boutin et appuyé par Mme Joannie Lavoie d'adopter le compte rendu de la réunion du 25 avril 2024.

5.4 Suivi au compte rendu de la rencontre du 25 avril 2024;

La motivation des absences et l'organisation scolaire seront abordés plus loin dans l'ordre du jour.

5.5 Questions du public;

Aucune

5.6 Bilan plan de lutte contre l'intimidation;

M. Baril nous fait le bilan de ce qui a été fait cette année dans le plan de lutte contre l'intimidation. Il revient sur les 2 objectifs : augmenter le sentiment d'appartenance pour les élèves du 3^e cycle et impliquer davantage les élèves sur les décisions importantes. Pour le 1^{er} objectif, il sera important d'uniformiser les façons de faire dans les 2 pavillons avec le nouveau « Mode de vie ». Le local kangourou, la zone de résolution de conflit et les ateliers d'habiletés sociales au premier cycle seront reconduits. Le deuxième objectif n'a pu être réalisé autant qu'il était souhaité cette année, mais des pistes d'actions sont proposées pour l'an prochain afin d'impliquer les élèves davantage.

5.7 Surveillance des élèves de 6^e année 24-25;

M. Baril nous présente les règles de fonctionnement pour la surveillance du midi des élèves de 6^e année l'an prochain. Pour les élèves de l'école Morissette, comme c'est un transfert administratif, le service est gratuit. Pour les autres élèves des écoles Quatre-Vents, des Méandres et Provencher, un montant de 1,75 \$ est demandé. Il y aura 2 périodes d'inscription dans l'année, soit en juin 2024 et en janvier 2025.

C.E. 23-24 : 13-06 :03

Les règles de fonctionnement pour la surveillance du midi sont adoptées à l'unanimité.

5.8 Listes de matériel scolaire pour le préscolaire 5 ans et le primaire;

On demande que ce soit inscrit sur les listes du préscolaire 5 ans que les vêtements d'éducation physique seront utilisés seulement en janvier. L'information aux parents, d'habiller leur enfant en conséquence lors des cours d'éducation physique pourrait être donnée lors de la rencontre de parents en début d'année.

On note une modification à la liste de 1^{re} année pour changer la boîte de 24 crayons feutres à pointe large pour une boîte de 16.

C.E. 23-24 : 13-06 :04

Les listes de matériel scolaire sont approuvées à l'unanimité.

5.9 Entrée progressive au préscolaire;

Pendant l'entrée progressive, la fréquentation du service de garde pour les nouveaux élèves de la maternelle 4 et de la maternelle 5 ans est permise seulement pour le midi des journées complètes. Pour ceux qui ont fréquenté la maternelle 4 ans l'année précédente, ils pourront fréquenter le service de garde les matins et les soirs lors des journées de congé.

L'entrée progressive est sur 4 jours :

- 27 août : visite individuelle enfant/parent/enseignant (e)
- 28 août : groupe A en AM et groupe B en PM
- 29 août : groupe A pour la journée complète
- 30 août : groupe B pour la journée complète

Pour les inscriptions aux journées pédagogiques du mois d'août, il est demandé que les règles du service de garde pour les élèves de la maternelle soient inscrites dans le formulaire d'inscription envoyé aux parents afin d'éviter la confusion.

5.10 Règles de passage et de classement;

M. Baril nous informe des règles de passage et de classement pour la formation des groupes.

5.11 Sortie le 18 juin;

Le 1^{er} cycle ira en sortie à l'Éco-Parc des Etchemins le 18 juin.

C.E. 23-24 : 13-06 :05

La sortie du 18 juin est approuvée à l'unanimité.

5.12 Dépense au fonds 2;

M. Baril demande un transfert d'un montant de 250 \$ qui sera remis en carte cadeau à la photographe de l'évènement du Tour des Ponts.

C.E. 23-24 : 13-06 :06

La dépense au fonds 2 est approuvée à l'unanimité.

5.13 Bilan tournoi de Dekhockey au profit de la cour d'école;

Un montant de 1 100 \$ pour la cour d'école a été récolté.

5.14 Assemblée générale de parents;

M. Baril nous informe que l'assemblée générale des parents sera le jeudi 19 septembre 2024 à 18 h.

5.15 Intervention de la représentante du service de garde;

La semaine des services de garde a eu lieu du 13 au 17 mai 2024. Chaque jour, il y avait une thématique et des activités différentes. Les enfants et les éducatrices ont eu beaucoup de plaisir. Ce fut un grand succès! Il est mentionné de faire attention aux activités thématiques de l'école afin qu'elles ne tombent pas en même temps que celles du service de garde pendant cette semaine l'an prochain.

5.17.1 Programme d'activités du service de garde;

Le thème de l'an prochain sera « La tournée des îles ». Chaque mois, une île (réelle ou imaginaire) sera visitée. Des activités en lien avec l'île du mois seront proposées lors des journées pédagogiques. Le programme sera mis à jour en début d'année et remis aux parents.

C.E. 23-24 : 13-06 :07

Le programme d'activités du service de garde est adopté à l'unanimité.

5.17.2 Règles de régie interne du service de garde;

Mme Asselin nous présente le document des règles de régie interne. Les tarifs seront ajustés pendant l'été selon les directives gouvernementales. Une règle a été ajoutée concernant les départs d'un enfant avec un parent qui semble avoir des facultés affaiblies puisque le centre de services scolaire en a fait la demande. Pour la semaine de la relâche 2025, le service de garde sera fermé.

C.E. 23-24 : 13-06 :08

Les règles de régie interne du service de garde ont été adoptées à l'unanimité.

5.17.3 Traiteur;

On ne sait toujours pas si le service de traiteur sera reconduit l'an prochain.

5.16 Intervention de la représentante au comité de parents;

Mme Lavoie nous parle de la dernière rencontre du comité de parents. Le comité a présenté les étapes de fonctionnement de la prise de décision concernant l'ouverture d'une nouvelle école. Une demande a été faite afin que cela soit présenté à l'ensemble des conseils d'établissement du Centre de services scolaire.

5.17 Varia :

5.17.1 Organisation scolaire 24-25;

M. Baril nous informe qu'un groupe de 4^e/5^e a été ajouté. Il y aura donc quatre groupes de 4^e année et 2 groupes de 5^e année (plutôt que 3 groupes) l'an prochain.

5.17.2 Motivation des absences;

L'application Mozaïk est en fonction sous forme de test jusqu'à la fin de l'année pour les parents qui désirent l'utiliser. Ce sera officiellement en fonction l'an prochain pour tous. Jusqu'à maintenant, plusieurs parents utilisent déjà le nouveau système.

5.17.3 Équipe de direction;

L'an prochain, l'équipe de direction sera composée de M. Samuel Baril à 100 %, Mme Marie-Claude Simard à 100 % en direction adjointe et Mme Marie-Joëlle Côté à 50 % en direction adjointe. Le poste de remplacement de M. Baril d'août à novembre (congé de paternité) est affiché, mais non comblé pour l'instant.

5.17.4 Remise sortie jeunes leaders;

La sortie des jeunes leaders au cinéma prévue le 14 juin est remise au 18 juin en après-midi.

C.E. 23-24 : 13-06 :09

La remise de la sortie des jeunes leaders est approuvée à l'unanimité.

5.18 Levée de l'assemblée.

C.E. 23-24 : 13-06 :10

Il est proposé par M. Benoit Boutin et appuyé par Mme Raphaëlle Audet de lever la séance.

Il est 20h25.

Mélissa Poulin, présidente

Samuel Baril, Directeur